

RUBRIQUE DE L'ÉGLISE DES VAINQUEURS :
LE COUPLE ET LA METAMORPHOSE DU CORPS

INTRODUCTION

« *Viens, je te montrerai la fiancée* (numphè = fiancée), *la femme* (gunè = femme, épouse) *de l'Agneau ...et il me montra la cité sainte... La cité n'a besoin ni du soleil, ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'illumine et son chandelier c'est l'Agneau.* » (Apocalypse 21: 9+23).

Voici l'aboutissement du couple : Agneau – Peuple de Dieu, Jérusalem céleste. C'est le couple idéal. En effet, dans les lieux célestes « *les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges dans les cieux* » (Marc 12:25).

1. LA BIBLE COMBAT POUR LA PERENNITE DU COUPLE HOMME – FEMME DANS LE CADRE DU MARIAGE

La Bible combat et interdit le divorce (Malachie 2:16 ; Marc 10:9 ; 1 Corinthiens 7:39 etc...) surtout entre croyants. Le mariage entre un croyant et un non-croyant est interdit (Exode 34:16 ; Deutéronome 7: 3-4 ; Juges 3:5-6 ; 1 Rois 11:1-14 ; Esdras 9 ; 1 Corinthiens 7:39b ; 2 Corinthiens 6:14 – 7:1).

Toutefois si dans un couple l'un des deux est non croyant et que ce dernier provoque le divorce alors le frère croyant ou la sœur croyante ne sont pas liés (1 Corinthiens 7:15). L'adultère (Exode 20: 14+17 ; Hébreux 13:4) du conjoint peut être une justification de divorce (Matthieu 5:32 ; 19 :9). Le remariage est interdit avec quelqu'un qui a commis l'adultère (Matthieu 5:32). Un veuf ou veuve chrétien(ne) peut se remarier mais avec un chrétien(ne) (1 Corinthiens 7:39). L'homosexualité est strictement interdite par le texte biblique (Lévitique 18:22 ; Romains 1:24-32). Voici un très rapide survol sur le mariage entre un homme et une femme que Dieu veut propre et pérenne.

2. LE COUPLE HUMAIN TERRESTRE : UN SEUL CORPS

La pérennité du mariage entre un homme et une femme est voulue de Dieu car en se mariant ils deviennent une **seule chair** (Genèse 2: 23-24 ; Matthieu 19:5-6 ; Marc 10:8 ; Ephésiens 5:31). Même l'acte sexuel avec une prostituée par exemple provoque aussi le fait que les deux partenaires « *deviendront une seule chair* » (1 Corinthiens 6:16).

Le couple forme une entité unique au niveau du corps, bref un seul corps !

Contrairement à l'adage « mon corps m'appartient, j'en fais ce que je veux », dans le couple qui forme une seule chair, la Parole de Dieu va très loin : « *la femme n'a pas autorité* (exousiadzo = avoir autorité, dominer) *sur son propre corps mais le mari, de même le mari n'a pas autorité sur son propre corps mais la femme.* » (1 Corinthiens 7: 4). Le verset précédent et le verset 5 parlent du dû réciproque quant à la sexualité et qu'il ne faut pas se priver dans ce domaine pour ne pas succomber à la tentation de Satan.

Malgré le fait que la Bible avertisse quant au respect du mariage, nous constatons que la société actuelle de ce point de vue est complètement dérégulée et

que cela s'est malheureusement très largement répandu dans l'Eglise de Jésus-Christ.

La Bible encourage **le conjoint qui est devenu chrétien après le mariage** à rester avec son conjoint non chrétien parce que dans ce cas il peut le « sanctifier » (1 Corinthiens 7: 12-14 agiadzo = sanctifier, mettre à part, purifier). Par cette attitude, même les enfants issus de ce « corps unique » qu'est le couple, les rend « saints » alors qu'autrement ils seraient « impurs ».

Rappelons qu'un(e) célibataire chrétien(ne) ne doit pas former « d'attelage disparate » (étérodzugéo = former un attelage disparate, disharmonieux, autre, différent = mariage entre un croyant et un non croyant dans le langage courant de l'époque) avec un « incrédule » car ce serait se mettre sous un « joug étranger » (2 Corinthiens 6:14).

En effet le corps est ainsi emprisonné, dominé, sous l'autorité du conjoint non chrétien si la conversion du conjoint chrétien a précédé le mariage. Le chrétien dans ce cas a péché et laisse des droits à l'Ennemi qui ne manquera pas à travers le non chrétien d'exercer son joug. C'est d'ailleurs ce qui s'est régulièrement passé avec le peuple d'Israël quand il s'était mélangé sexuellement et maritalement avec les « étrangers » lesquels ne se sont pas tournés vers YHWH mais au contraire ont entraîné les Israélites vers les idoles.

Par contre, le corps peut être un vecteur de salut ou tout au moins de sanctification ou de purification si le mariage a précédé la conversion d'un des deux conjoints. Là le chrétien n'a pas péché donc l'Ennemi n'a pas de droits sur lui. Le chrétien est donc en position de force et de conquête éventuelle pour le Royaume de Dieu, pour « sanctifier » le conjoint et les enfants.

Tout cela démontre l'importance du corps dans la relation avec autrui, surtout dans le couple et même les enfants et aussi dans le processus du salut !

Il paraît ainsi évident que former une seule chair avec autrui peut avoir des conséquences beaucoup plus sérieuses qu'on ne le pense. N'est-il pas écrit : « *Fuyez l'impudicité. Quelqu'autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps ; mais celui qui se livre à l'impudicité pêche contre son propre corps* » (1 Corinthiens 6:18). Le péché contre son propre corps peut souvent entraîner des cas de liens et de possessions démoniaques.

Selon la position et la situation dans lesquelles nous nous trouvons, il est certain que nous n'avons pas autorité sur notre propre corps. Tout le problème est de savoir **qui** a autorité sur notre propre corps, sachant que cela peut soit bloquer, voire supprimer notre relation avec Dieu ou alors la faire progresser ! Si Paul conseille le célibat, c'est probablement aussi pour toutes ces raisons et pas uniquement pour des raisons de disponibilités pour Dieu (1 Corinthiens 7:7-8).

3. LE COUPLE EGLISE - DIEU : UN SEUL CORPS

« *Mais il [corps] est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps...Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres de Christ ? ...Ne savez-vous pas que votre corps est le temple de la Sainte Esprit qui est en vous que vous avez reçu de Dieu et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?... Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit qui appartient à Dieu » (1 Corinthiens 6:13-20).*

Nous pouvons d'emblée faire le parallèle avec le couple humain terrestre. Notre corps ne nous appartient pas donc nous n'avons pas l'autorité sur lui et nous formons un « couple » avec Dieu. Le propriétaire est clairement Dieu ! Certes nous

sommes appelés à être unis à Dieu par notre âme et notre esprie comme d'ailleurs avec notre conjoint chrétien. Mais ici il est question du corps.

Dans la mesure où notre corps de chrétien(ne) est soumis à l'autorité d'un conjoint incrédule via un mariage non conforme à la Parole, il ne peut y avoir que **conflit d'autorité avec Dieu !** Comment peut-on « **glorifier Dieu dans notre corps** » si notre corps est à la disposition de quelqu'un d'incrédule ? Même un conjoint chrétien incrédule par rapport à la glorification du corps peut représenter un obstacle non négligeable dans ce processus, car il a autorité sur notre corps.

Que signifie glorifier Dieu dans notre corps ? C'est recevoir avec foi après la justification, la glorification (Romains 8:30) sachant que la glorification est toujours quelque chose de tangible visible sinon on ne peut simplement pas parler de glorification. La gloire est toujours visible et tangible.

Qu'est-ce que la glorification ? C'est la métamorphose, la transformation, la transfiguration de gloire en gloire de notre corps par la Sainte Esprie à l'image glorieuse de Dieu (2 Corinthiens 3:18).

Pour glorifier Dieu avec notre corps, il faut obligatoirement être à Son image et c'est ainsi que la démonstration est faite que nous pouvons réellement former un couple avec Lui, que nous sommes l'épouse de Christ, sans tache ni ride, ni rien de semblable (Ephésiens 5:27), dignes de paraître devant Lui. Là, il n'est effectivement pas possible de rester dans un corps non métamorphosé à Son image. Notre corps, pour être le Temple de la Sainte Esprie, ne peut en aucun cas rester délabrés et ruines !

CONCLUSION

Dans ces conditions, nous comprenons aisément que le Diable s'attaque de manière particulièrement virulente aux couples pour empêcher la métamorphose du corps, d'où la nécessité d'une **repentance sincère** accompagnée le cas échéant d'une **remise en ordre urgente de notre vie spirituelle, sentimentale et sexuelle dans le cadre du mariage** sachant que notre but prioritaire et ultime comme celui de Paul, est de devenir la femme de l'Agneau !

En Jésus,

Martin BUSCH

Site internet :

<https://eglisedesvainqueurs.eg2.fr/>